

[Texte]

ce que les provinces définissent leurs objectifs ensemble ou chacune d'elles séparément.

Le problème est le suivant: à un moment donné, il va falloir prendre une décision politique. Je crois qu'il va valoir la peine de négocier cela avec toutes les provinces, dans un contexte parfois pas trop adorable, ou d'essayer de convaincre le gouvernement fédéral de retirer une partie des fonds qui vont dans tous les programmes nationaux, puis d'avoir des critères. C'est le dilemme que nous avons.

M. Collette: Je vois le dilemme dans lequel vous êtes et j'espère que vous trouverez des solutions.

M. Herbert: Seulement un commentaire, monsieur le président. M. Bérubé a commencé à démolir mon argument. Si on parle de l'indépendance des régions, des différences des régions, pourquoi aurait-on l'intervention du fédéral? Moi, je vois le problème d'une autre façon. Pourquoi doit-on avoir des transferts du fédéral? C'est pour avoir un système pour le pays. Si on essaie de garder tous les étudiants dans leur petit coin à cause des différences... Peut-être ai-je mal entendu, mais je pense qu'il faut clarifier ce point-là.

M. Bérubé: Je ne peux sûrement pas dire que de dix régions autonomes qui s'appellent des provinces, on passe à cinq. Cela ne règle pas le problème.

Je crois qu'il faut certaines politiques nationales. Prenons strictement, par exemple, le domaine de la recherche. Il n'y a pas de pays au monde qui n'ait pas de politique de recherche. Si chacune des universités, à l'intérieur de chacune des provinces, développait son autonomie ou si les provinces commençaient à se développer une autonomie très poussée dans le domaine de la recherche, eh bien, on n'aurait jamais de programme national de recherche.

Prenons l'exemple de cette université-ci qui dessert les Acadiens des provinces Maritimes. Il y en a qui viennent de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, et un bon nombre d'ailleurs aussi. Sans faire éclater les barrières géographiques, il y a quand même le passage d'une province à l'autre. Je ne préconise pas du tout de cloisonner les francophones ou les Acadiens des Maritimes dans leur milieu. Cependant, dans l'élaboration de politiques nationales, on a toujours été un peu les victimes. C'est-à-dire que les francophones hors Québec ramassent un peu la queue de l'ouragan. Il y a des politiques nationales qui sont développées pour la majorité du pays constituée par les anglophones et ensuite pour les francophones qui sont les Québécois, pour ces deux majorités-là. Nous autres, très souvent, il faut s'accommoder de ce qui est destiné à la minorité anglophone du Québec et cela se joue mal dans bien des secteurs.

Le président: Après l'ouragan.

M. Bérubé: Après l'ouragan.

Le président: Any more questions?

Alors, je vous remercie, monsieur Collette, monsieur Rioux et monsieur Bérubé, pour votre présentation. C'est un mémoire important dont nous allons certainement tenir compte. J'aimerais signaler aux membres du comité que c'est grâce à la collaboration de M. Collette que quelqu'un de son université nous a été prêté pour la durée de notre mandat, en la personne

[Traduction]

merely a transfer of funds and the provinces are expected to define their objectives together or separately.

The problem is this: A political decision is going to have to be made at some point. I think it will be worthwhile negotiating that with all the provinces, even though it may not always be easy, or to try to convince the federal government to withdraw some of the funds earmarked for national programs and to set criteria. That is our dilemma.

Mr. Collette: I understand your dilemma and I hope you will find some solutions.

Mr. Herbert: I would just like to make a comment, Mr. Chairman. Mr. Bérubé began to demolish my argument. If the issue is the independence of various regions, why would the federal government intervene? But I see the problem differently. Why should there be transfers from the federal government? The reason is that we want a system across the country. If we try to isolate students across the country because of the differences between regions... perhaps I misunderstood, but I think this point needs some clarification.

Mr. Bérubé: I do not think we would solve the problem by moving from a system with 10 independent regions known as provinces to a system of 5 regions.

I think we need some national policies. Take the research, there is not a country in the world that does not have a research policy. If each university in each province were to become independent or if the provinces were to become independent in the area of research, there would be no national research program left.

Consider the example of this university which serves Acadians in the Maritime provinces. Some of our students come from Prince Edward Island, some from Nova Scotia, and some from New Brunswick, and quite a few come from other provinces as well. Without moving geographical barriers completely, there is a movement between provinces. I am not suggesting at all that we should pigeon-hole Francophones or Acadians from the Maritimes in their little part of the world. However, in developing national policies, we have always been somewhat left out. Francophones outside Quebec always seem to get the worst of it. National policies are developed for the countries two majorities: the Anglophones and Francophone Quebecers. Often we have to adapt to the policy set up for the anglophone minority of Quebec. Quite often this does not work out very well.

The Chairman: You get the dregs.

Mr. Bérubé: That is right.

The Chairman: Y a-t-il d'autres questions?

I would like to thank you for your presentation, Mr. Collette, Mr. Rioux and Mr. Bérubé. It is important brief, and we will certainly be taking it into account. I would like to inform Committee members that Mr. Collette assisted us in lending the Committee someone from his university, Mr. Ronald LeBlanc, for the duration of our mandate. I would like to take